

Qualité des eaux de baignade du Royannais : « Les élus ont pris conscience du problème »



Les représentants des associations environnementales du Pays Royannais ont rencontré les élus le 5 juillet. © Crédit photo : S. D.

Par Stéphane Durand - s.durand@sudouest.fr

Publié le 13/07/2021 à 15h17

Des associations environnementales ont rencontré les maires des stations balnéaires pour évoquer le problème de la baisse de qualité des eaux et la fermeture régulière de la baignade sur les plages

Avec le temps maussade de ce début juillet 2021, le problème est d'autant plus prégnant. La pluie oblige les maires des stations balnéaires à fermer préventivement leurs plages à la baignade. Ce fut le cas, encore, lundi 12 juillet à Royan et Saint-Georges-de-Didonne. En cause, toujours, le risque de forte dégradation de la qualité des eaux avec une potentielle présence de bactéries, souvent d'origine fécale.

Comme révélé par Sud Ouest, six associations environnementales (Demain Les Mathes, Pays royannais environnement, Saint-Palais environnement, Les amis de Saint-Palais, Royan Vaux environnement et Estuaire pour tous) ont demandé à rencontrer les maires pour évoquer ce sujet hautement sensible en période estivale.

La rencontre a eu lieu le 5 juillet. « On a senti une prise de conscience des élus. Ça commence à bouger mais le problème est toujours aussi angoissant. Plusieurs pistes ont été évoquées pour expliquer cette dégradation de la qualité des eaux à chaque épisode pluvieux mais pour l'instant, aucune n'a été clairement mise en cause. Nous avons demandé à ce qu'elles soient toutes explorées », prévient Patrice Depondt, le président de Royan Vaux environnement.

Nouveau rendez-vous en septembre

Un nouveau rendez-vous a été fixé en septembre. « Avant, chaque commune travaillait dans son coin. Maintenant, au moins, elles se parlent. Il y a une volonté d'avancer conjointement et de régler cette question qui fait courir un risque à l'économie touristique », souligne Gérard Bunel, le président de Pays Royannais environnement. Le conseil des stations balnéaires, qui rassemble les communes du littoral, a bien l'intention de peser au sein de la Communauté d'agglomération pour que ce dossier devienne une priorité.

Parmi les raisons avancées, l'artificialisation des sols depuis les années 1960 a largement été évoquée. « On a construit, bétonné et voilà le résultat. L'eau ne s'évacue plus par le sol. Elle lessive les trottoirs et les rues jonchés de matières polluantes avant de s'écouler dans la mer. Autant les collectivités en ont pris conscience, autant les particuliers, non. Il faudrait imposer une certaine perméabilité des sols dans les permis de construire », insiste Jacques Gervais, d'Estuaire pour tous.

« On demande des analyses supplémentaires au niveau de rejets de la station d'épuration »

Du côté de Saint-Palais environnement, on pointe du doigt la station d'épuration. « On demande des analyses supplémentaires au niveau des rejets de cette station au Puits de l'Auture. J'ai été agréablement surpris de constater que les élus de Saint-Palais-sur-Mer sont sur la même longueur d'onde », glisse Gilbert Depaepe, le président de l'association. « Dès 2020, la Ville a alerté la Communauté d'agglomération Royan Atlantique (Cara), qui gère la station, qu'il conviendrait d'effectuer plus d'analyses pour augmenter nos certitudes. Il semble que la Cara propose prochainement une augmentation du nombre de celles-ci », se satisfait la municipalité saint-palaisienne.

Le problème des réseaux

Enfin, une autre cause avancée pourrait concerner les non-conformités ou les anomalies de raccordement des réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement. Dans ce cas, il faut que les municipalités puissent contrôler les installations de manière à éviter que les eaux usées ne pénètrent dans le réseau d'eaux pluviales et vice-versa.

« Des WC raccordés sur le réseau d'eaux pluviales, ça existe », certifie Monique Murcia, des Amis de Saint-Palais. En ce qui concerne la rénovation des réseaux, le maire de Saint-Palais Claude Baudin annonce le chiffre de quatre millions d'euros. « C'est une somme élevée mais c'est de l'investissement à bon escient. Si les maires ne sont plus obligés de fermer les baignades à chaque fois qu'il pleut, les touristes resteront. Sinon, je ne sais pas ce qu'il va se passer. Jusqu'à maintenant, les élus étaient plutôt dans une phase attentiste. Ils se rendent bien compte que l'attente ne peut plus durer », plaide Patrice Depondt.

Les maires des stations balnéaires ont par exemple décidé de choisir le même opérateur, l'UNIMA (Union des marais de la Charente-Maritime), pour la réalisation des études de vulnérabilité de leurs plages. « Cet organisme indépendant va pouvoir exercer une démarche technique totalement neutre et établir un point précis de la situation », se félicite Jacques Gervais. Les résultats seront attendus avec impatience.

La Ville de Saint-Palais communique

Dans son dernier magazine municipal, la ville de Saint-Palais-sur-Mer a décidé de faire un zoom sur les eaux de baignade et de décliner son plan d'action. Différentes interventions sont envisagées, notamment au niveau du lac de la commune, pour éviter la dégradation des eaux de baignade.